



Formation incendie en unité mobile

MOBIFEU 12

Programme Equipier Première Intervention

Objectifs :

- Savoir réagir et s'organiser face à un début de feu dans l'entreprise.
- Connaître les consignes d'évacuation.
- Savoir reconnaître et utiliser les moyens d'extinction.
- Savoir fixer les priorités.
- Connaître les conséquences d'un déplacement en milieu enfumé.

Référence :

EPI- Mob 12

Public :

Personnel désigné
équipier d'évacuation

Pré requis :

Aucun

Durée * :

1h30 par groupe
4 groupes par jour

Groupe :

12 personnes
(2 groupes / ½ journée)
48 personnes / jour

Evaluation :

Contrôle du
comportement

Répartition :



■ Théorie ■ Pratique

A l'issue de la formation :

Signature du registre
de sécurité
Remise d'un livret à
chaque participant

* durée indicative

Contenu Théorique :

Connaissances des consignes de sécurité.

Les risques spécifiques de l'établissement.

Rappel des procédures internes de l'établissement.

Conduite à tenir en cas d'incendie.

Reconnaissance et choix des moyens d'extinction.

Le mode d'emploi des extincteurs.

Conduite à tenir en cas d'évacuation.

Audition du signal sonore d'évacuation.

Les missions de l'EPI.

Contenu Pratique incendie :

Exercices d'extinction sur feu réel :

Les stagiaires interviendront en équipe sur différentes situations correspondantes à un début de sinistre avec flammes rayonnantes. Les personnes devront réagir rapidement : déclencher le processus d'alarme, mettre en sécurité les installations et utiliser les extincteurs.

Contenu Pratique évacuation :

Exercice de mise en situation en zone enfumée avec parcours modulable.

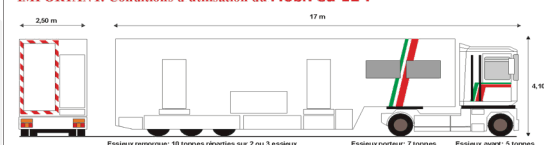
Contrôle du comportement en ambiance hostile.

Le groupe de participants sera amené à se déplacer dans un espace enfumé (propre, sans odeur et sans danger).

Prévoir 15 minutes de temps libre entre chaque stage.
Le registre de sécurité de l'établissement devra être mis à la disposition de l'instructeur, pour être conformément renseigné.

Reste à la charge de l'établissement : la réservation du stationnement, la mise à disposition d'une prise de courant 220v mono 16 ou 32 ampères.

IMPORTANT: Conditions d'utilisation du MobiFeu 12 :



L'utilisation du MobiFeu 12 implique:

- L'accès et la réservation du stationnement sur 25 m de long, 3 m de large et de 4,10 m de hauteur, poids total 22 t.

- Besoin en alimentation électrique: 2 prises de 220 volts, 16 ampères, à moins de 50 mètres.